



Fédération Syndicale Unitaire

Éducation Enseignement Recherche Culture Formation Insertion

169 bis, avenue Jean Jaurès 47000 AGEN

Tel. et Fax : 05 53 48 26 81 Tel. portable : 06 83 13 04 71

Courriel : fsu47@fsu.fr

Déclaration des représentants des personnels FSU47 au CTSD du 29 janvier 2015

Les représentant-e-s des personnels FSU47 savent quelle est la charge de travail des personnels administratifs et dénoncent la dégradation de leurs conditions d'exercice. Néanmoins, puisqu'il nous a été expliqué que le recteur avait reçu de la part des circonscriptions et de la DSDEN du 47 tous les éléments nécessaires à sa prise de décision sur la carte de l'éducation prioritaire, nous déplorons de ne pas avoir reçu ces documents déjà existants. Cela n'aurait pas entraîné de surcroît de travail et aurait permis de pouvoir préparer correctement ce CTSD exceptionnel exigé par la FSU47. En effet, nous n'avons quasiment rien, hormis les documents issus de nos propres recherches et analyses. Heureusement pour les personnels que la FSU47 n'a pas attendu le CTA pour se pencher sur le sujet !

Depuis le début des opérations de remontées de données pour la détermination de la carte de l'éducation prioritaire, la FSU47 a rassemblé, informé et aidé les enseignant-e-s et les parents à comprendre ce qui se passait. La hauteur de leur mobilisation commune, dans le respect de l'institution scolaire, avec une volonté farouche de lutter pour les valeurs de l'égalité et la fraternité entre les territoires est révélatrice de leur sens civique et a légitimé notre accompagnement lors des manifestations, occupations et autres actions. Force est de constater que nous avons été bien seuls. Dans quasiment tous les secteurs, aucun représentant de l'administration n'a jugé utile de se déplacer pour expliquer les enjeux. Certains ne se sont déplacés que lorsque la mobilisation les a obligés à en prendre acte.

En tant que représentant-e-s des personnels, nous condamnons la méthode qui consisterait à considérer qu'un bavardage au détour d'une inspection ou d'une rencontre au marché du coin peut dédouaner nos supérieurs hiérarchiques de l'organisation d'une concertation institutionnelle qui permet à tout un chacun d'être au même niveau d'information. C'est un déni de démocratie par un risque de confiscation des informations. Nous connaissons toutes et tous la tendance que peuvent avoir certaines personnes à se positionner au croisement des informations afin de tirer les marrons du feu. C'est inadmissible ! Tous les enseignant-e-s de toutes les écoles doivent savoir ce qu'il se trame, ce qu'il se passe, ce qui est en projet pour leur école. Certes nous sommes fonctionnaires et nous fonctionnons, en tous les cas du mieux que nous pouvons. Mais nous ne sommes pas des pantins.

Dans éducation prioritaire, il y a le mot prioritaire. Il y a aussi le mot éducation. Si la priorité affichée du gouvernement est l'éducation alors cela doit se traduire concrètement et les parents d'élèves, les enseignant-e-s et la population doivent être destinataires d'un signal fort. Si les représentant-e-s des personnels FSU47 ne peuvent que se réjouir de la prise en compte de secteurs nouveaux qui ont besoin d'une prise en charge particulière, la question des moyens qui y seront consacrés est déterminante. Que devient l'Éducation prioritaire si des effectifs raisonnables ne sont pas garantis sur le long terme, si la formation professionnelle n'est pas au rendez-vous, si les conditions de travail des personnels ne s'améliorent pas ?

Les personnels qui s'engagent dans ce travail doivent ressentir une amélioration de leurs conditions de travail. En aucun cas la classification en éducation prioritaire ne doit être synonyme de réunions à répétition, d'injonctions à tenir des journaux de bord sur tout et n'importe quoi ou l'obligation morale de s'engager dans des projets soit-disant pédagogiques issus de réflexions hors sol et surtout destinés à cocher des cases dans d'obscurs et abscons tableaux demandés par l'administration. La FSU47 rappelle que les collègues n'ont surtout pas besoin d'être des cobayes sacrifiés pour des objectifs conjoncturels, mais plutôt d'être reconnu-e-s comme des professionnels sachant déterminer leurs besoins. Nous serons très vigilant-e-s sur ce qui sera demandé aux collègues.

Pour ce qui concerne le CTSD d'aujourd'hui, la FSU47 demande à l'Inspecteur d'Académie d'utiliser son autonomie décisionnelle pour que les écoles isolées, car non rattachées à un collège REP, soient intégrées dans le dispositif REP, avec toutes les mesures qui en découlent, comme cela c'est déjà produit dans plusieurs départements. Ce serait un signal fort envoyé aux équipes pédagogiques et aux communautés éducatives de ces écoles et permettrait un engagement dans la durée de tous.

La question de l'éducation prioritaire interpelle car elle interroge d'une façon aiguë la justice sociale qui est au cœur de notre mission commune, agents, enseignant-e-s et administration.

La FSU a appelé les collègues à se mobiliser depuis trois mois, a appelé à manifester aujourd'hui et appelle les personnels à être en grève pour les conditions de travail et les salaires, et pour une vraie priorité à l'éducation, le 3 février 2015.